



HAL
open science

Iconicité et signification modale : l'émoticône, de l'icône du corps au geste énonciatif

Pierre Halté

► **To cite this version:**

Pierre Halté. Iconicité et signification modale : l'émoticône, de l'icône du corps au geste énonciatif. MEI - Médiation et information, 2019. hal-02148085

HAL Id: hal-02148085

<https://hal.science/hal-02148085v1>

Submitted on 5 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Iconicité et signification modale : l'émoticône, de l'icône du corps au geste énonciatif¹

Pierre Halté

Laboratoire EDA, Université de Paris

Introduction

Les émoticônes sont des signes iconiques servant à indiquer les émotions du locuteur² dans les interactions en contexte numérique. Elles ressemblent à des visages, ou à des parties du corps, et occupent à l'écrit les fonctions que certains gestes ou mimiques déictiques occupent à l'oral. De par cette fonction, elles jouent très souvent le rôle de modalisateur : elles servent au locuteur à présenter une représentation, le plus souvent propositionnelle et construite par un énoncé prédicatif, sous une certaine modalité, à des fins illocutoires/perlocutoires. Nous avons proposé ailleurs qu'elles relèvent, de par leur iconicité avec le corps et leur fonction d'index d'émotion, du geste énonciatif (Colas-Blaise, Halté, 2012). Néanmoins, si cette fonction de modalisateur est assez facile à repérer (il suffit de quelques tests de substitutions ou de suppression pour la mettre au jour – voir Halté 2013), il reste à expliquer *comment* les émoticônes peuvent signifier une modalité. En effet, s'il est acquis que les modalités peuvent être signifiées sémantiquement ou pragmatiquement (voir Gosselin 2010), la question d'une modalité signifiée sur un mode iconique n'a pas encore été explorée. C'est l'objectif de cet article que de le faire, *via* l'étude des émoticônes. Ce faisant, nous éclaircirons aussi certaines questions concernant les degrés de conventionnalité et/ou de similitude empirique entre le signe et l'objet, permettant l'interprétation – apparemment si intuitive - des émoticônes dans les corpus numériques. Nous commencerons par une réflexion sur l'iconicité, qui débouchera sur la notion d'iconème, indispensable à notre réflexion ; puis, partant de considérations théoriques sur les modalités, nous analyserons quelques exemples et nous proposerons une description de la signification modale iconique.

I – Emoticône et iconicité

1 – Iconicité : cadrage théorique

La notion d'icône repose avant tout sur une relation de ressemblance entre un signe et l'objet qu'il représente. On considère généralement, et de façon intuitive, que ce mode de signification est plus efficace que celui du signe linguistique : en effet, si le signe linguistique est interprétable uniquement par les membres d'une communauté de locuteurs partageant la même langue, il en va a priori différemment du signe iconique. La signification d'un mot comme « sourire » n'est pas immédiatement accessible à un locuteur japonais ne parlant pas français, alors que celle d'une émoticône de sourire, comme « 😊 », l'est sans aucun problème. Ainsi apparaissent parfois, dans la presse, des articles posant la question des émoticônes ou emojis en tant que nouveau langage « universel », vieux rêve par ailleurs bien analysé par Eco (1994, chap VIII). Deux questions cependant mettent à mal cette conception, un peu naïve, de l'iconicité comme similitude immédiatement reconnaissable, par tous,

¹ Cette étude a bénéficié du soutien de l'ANR via le projet *SoSweet* - ANR-15-CE38-0011-01.

² Nous ne considérerons pas dans cet article tous les pictogrammes, de type « emoji » par exemple, qui servent simplement à représenter des objets sans indiquer l'émotion du locuteur. Ainsi, un pictogramme de chaise, par exemple, ne nous intéressera pas ici. Nous nous intéresserons plutôt aux pictogrammes ressemblant à des mimiques faciales ou à des gestes. Pour une définition sémiotique précise de l'émoticône, nous renvoyons à nos autres travaux (Halté 2013, 2016).

entre un signe et un objet. La première est la suivante : comment caractériser les éléments, de l'objet et du signe, dont on juge de la ressemblance, et la seconde en découle naturellement : comment caractériser les relations s'établissant entre ces éléments ?

Ces deux questions, qui relèvent d'une sémantique et d'une sémiotique de l'iconicité, ont appelé divers travaux au cours du XXe siècle. Dans la sémiotique peircienne, la relation iconique est l'une des trois possibilités de lien, avec la relation indexicale et la relation symbolique, entre le signe et l'objet ; un signe y est dit iconique quand il ressemble à l'objet qu'il représente – mais cela ne suffit pas à répondre à la question posée. En effet, cette proposition semble présupposer que la ressemblance entre un signe et un objet aille de soi, qu'elle soit purement intuitive puisque liée à des perceptions. Mais on peut raisonnablement penser que dire qu'un signe ressemble à un objet demande que certaines conditions soient remplies, conditions qui devraient être explicitées. Dans la sémiotique de Morris (1946), qui reprend et simplifie celle de Peirce, l'idée suivante est proposée : le nombre de traits de ressemblance avec l'objet désigné détermine la qualité et la force de la dénotation du signe. La nature et le fonctionnement de cette ressemblance, même si, cette fois, elle est bien envisagée comme mettant en lien différents traits, ne sont toujours pas explicités.

Certains chercheurs choisissent une position complètement opposée. Ainsi, Greimas et Courtès (1979) rejettent complètement la notion d'iconicité fondée sur une ressemblance perceptive, et refusent à l'image le statut de système sémiotique : pour eux, l'iconicité serait en fait purement symbolique et trouverait « son fondement dans le système des connotations sociales qui sont sous-jacentes à l'ensemble des sémiotiques » (Greimas et Courtès 1979, chap. 1), et non pas dans la ressemblance apparente d'un signe et d'un objet. Nous avons donc là deux façons opposées de concevoir l'iconicité : avec Peirce puis Morris, l'iconicité repose sur une ressemblance phénoménologique entre le signe et l'objet, qu'ils n'expliquent pas vraiment (à quelles conditions dit-on qu'un signe ressemble à un objet ?) ; avec Greimas et Courtès, l'iconicité est une pure convention symbolique et arbitraire, sous-jacente, dans laquelle la ressemblance perceptive n'a aucun rôle.

Nous choisissons à la suite des propositions faites par Eco (1972), puis par le Groupe μ (1972), et enfin retravaillées par Vaillant (1999), une position intermédiaire.

2 – Iconicité et convention : l'exemple de l'émoticonne

Pourquoi les émoticônes occidentales (du type de « :) », « :(», ou « :O » pour la joie, la tristesse et la surprise) font-elles varier les bouches pour indiquer différentes émotions, alors que les émoticônes orientales, apparues au Japon, à lire de face (du type de « ^_^ » ou « O_o » pour la joie et la surprise), font varier les yeux ? Une recherche de Yuki *et al* (2007) montre que ces différences proviennent de la sélection visuelle des traits pertinents du visage, lors de l'interprétation des émotions dans les interactions en face à face. Cette sélection provient d'un apprentissage culturel : les occidentaux, dans les interactions, regardent les bouches, alors que les orientaux regardent plutôt les yeux. Les émoticônes reproduisent donc bien, dans leur forme, une caractéristique de la saisie perceptive, visuelle, d'un objet (en l'occurrence un trait signifiant d'un visage). Elles sont un parfait exemple du positionnement intermédiaire que nous allons présenter : leur iconicité repose à la fois sur des conventions et sur une ressemblance perceptive entre des traits pertinents. Essayons d'y voir (!) un peu plus clair.

Les premières remarques d'Eco (1972) sur l'iconicité permettent d'en faire une propriété qui n'est pas inhérente au signe iconique, mais plutôt à l'œil du récepteur de ce signe. Il écrit ainsi :

« Les signes iconiques ne « possèdent [pas] les propriétés de l'objet représenté », mais reproduisent certaines conditions de la perception commune, sur la base des codes perceptifs normaux, en sélectionnant certains stimuli qui – une fois les autres stimuli éliminés – peuvent me permettre de construire une structure perceptive qui possède – sur la base des codes de l'expérience acquise – le même « signifié » que l'expérience réelle dénotée par le signe iconique » (Eco 1972, p. 112).

Vaillant (1999) dégage de cette remarque deux étages de convention auxquels sont soumis les signes iconiques :

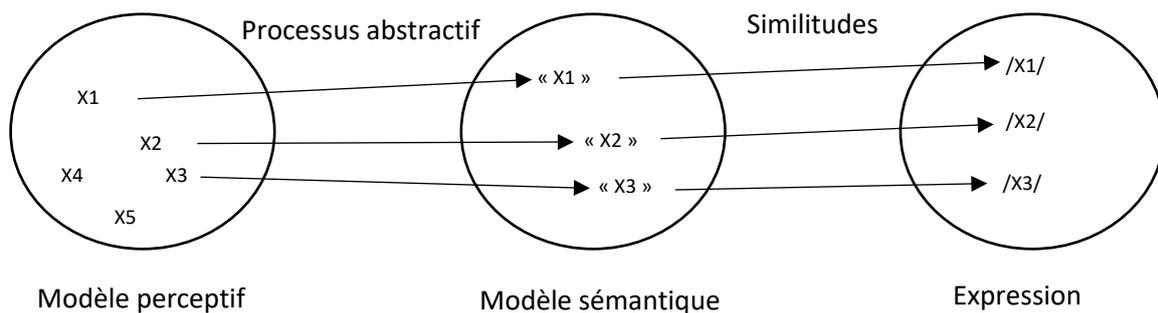
« - La convention par laquelle on sélectionne les propriétés caractéristiques de l'objet que l'on va s'efforcer de représenter.

- La convention par laquelle ces propriétés sont transcrites graphiquement sur un support fixe et bidimensionnel. » (Vaillant 1999, p. 39)

L'iconicité, bien loin d'être une évidence perceptive et un langage universel, ne peut donc être que le résultat d'un apprentissage culturel, issu de siècles de pratiques ayant sélectionné au fil du temps certaines habitudes perceptives conventionnelles plutôt que d'autres. Apprentissage de la saisie perceptive des objets d'une part, et apprentissage des règles permettant de retranscrire cette saisie d'autre part, tous deux culturellement spécifiques. Cette position permet de faire le pont entre les positions de Morris et de Greimas et Courtès : le signe iconique est certes conventionnel, mais il repose aussi sur des analogies perceptives. Cela nous permet aussi, et c'est là que nous voulons en venir, de comprendre pourquoi, au sein même d'un signe iconique, certains traits sont plus pertinents que d'autres pour en constituer la signification.

Un signe iconique ne ressemble en effet pas à un objet brut, « tel qu'il est », mais plutôt à un modèle d'objet stéréotypique et culturel, pris dans des conventions perceptives. Vaillant prend l'exemple du dessin d'un homme, ou d'un chat (Vaillant 1999, p. 40). Si on demande à n'importe quelle personne occidentale de dessiner un homme, ce dernier sera toujours dessiné debout et non pas assis en lotus. De même pour le chat : les traits qu'il est pertinent de représenter, pour que le récepteur reconnaisse un chat, sont les oreilles, les moustaches, éventuellement la queue. Ainsi, le signe iconique ne ressemble pas tant à un objet qu'à un modèle culturellement stable, constitué de traits jugés implicitement pertinents, dans une communauté donnée, pour évoquer cet objet. Une conséquence est que la représentation d'un objet, en dehors du schéma canonique, peut être considérée comme « marquée », là où la représentation canonique est « non-marquée » (Vaillant 1999, p. 40). Par exemple dans le cas précédent, le dessin d'un homme assis en lotus est un marquage spécifique par rapport à la représentation canonique d'un homme debout, et ce marquage aura une signification bien particulière (le dessin sera par exemple interprété comme représentant un moine bouddhiste et pas simplement un homme).

La notion de marquage, pensée ainsi, ouvre sur la possibilité de faire de certains traits iconiques de véritables porteurs de signification spécifique, unités iconiques minimales de signification (que nous appellerons « iconèmes »), qui permettent de distinguer deux signes iconiques présentant par ailleurs un certain nombre de traits similaires. Voici le schéma récapitulatif proposé par Eco pour expliquer le passage de la perception à l'expression :



Formation du modèle iconique (Eco 1975, p. 312)

L'iconicité devient dans ces conditions une propriété du modèle sémantique : il convient, pour former l'expression, d'appliquer aux traits sémantiques - sélectionnés comme pertinents à partir du modèle perceptif - des transformations spatiales ou plutôt positionnelles qui vont former l'expression. C'est en effet le positionnement des iconèmes, les uns par rapport aux autres, qui va permettre la configuration finale du signe iconique et donc qui lui donnera sa signification. Ainsi, pour qu'un double point soit interprété comme l'icône d'yeux, qu'une ligne courbée soit interprétée comme l'icône d'une bouche, et qu'un tiret soit interprété comme l'icône d'un nez (comme, par exemple, dans une émoticône comme « :-) »), faut-il que ces éléments soient positionnés précisément les uns par rapport aux autres. Si l'on change la spatialité des éléments qui constituent l'émoticône, comme ici : « -): », elle devient, évidemment, difficilement interprétable comme signe iconique, car la position des éléments qui la constituent ne correspond plus au modèle perceptif de positionnement du nez, des yeux et de la bouche. Une émoticône est donc un signe iconique dont la signification repose sur des iconèmes : des unités iconiques minimales. Ces iconèmes sont organisés spatialement selon des règles reproduisant le positionnement de traits sémantiques tirés d'un modèle perceptif. Ils sont reproduits à l'aide de signes plus ou moins conventionnels (les signes typographiques de l'alphabet ASCII, par exemple). Enfin, la variation d'un ou plusieurs iconème fait changer la signification de l'émoticône. Les émoticônes ont par ailleurs, comme d'autres signes iconiques, la capacité de se combiner sur la chaîne syntaxique, avec de l'écrit verbal ou avec d'autres signes iconiques.

On appellera « pictogramme », à la suite de Vaillant (1999), un signe iconique appartenant à un système organisé d'écriture. Les émoticônes, qu'elles apparaissent sous la forme de combinaisons de signes de l'alphabet ASCII, comme « :) », ou sous forme d'emoji, comme « 😊 », sont des pictogrammes : ce sont des signes iconiques appartenant à un système de signes reposant, comme nous l'avons vu, d'un point de vue paradigmatique, sur des oppositions d'iconèmes, et pouvant aussi s'organiser sur la chaîne syntagmatique, se combinant alors entre eux et/ou avec de l'écrit verbal. Elles appartiennent donc bien à un système organisé d'écriture.

Sur le plan paradigmatique, nous appelons « iconèmes » les unités iconiques minimales susceptibles de faire changer le signe de signification si on les remplace par une autre unité iconique minimale. Ainsi, si l'on compare « :) » et « :(» dans l'exemple fabriqué suivant :

« Le chien est dans le jardin :) »

« Le chien est dans le jardin :(»

On peut identifier deux iconèmes : les yeux et la forme de la bouche, et ce, même si la seule variation de la bouche permet de changer la signification du signe, et, par suite, le sens de l'énoncé. Il n'en reste pas moins que sans le double point, les émoticônes n'auraient ici plus de sens – les deux iconèmes

sont co-dépendants : il est nécessaire d'avoir une représentation de bouche bien positionnée pour interpréter la représentation des yeux, et vice et versa. Souvent, pour les émoticônes de type « emoji », plusieurs iconèmes contribuent à la signification du signe : si l'on compare « 😊 » et « 😞 », trois iconèmes sont identifiables : la forme des yeux, la forme de la bouche, la couleur des joues.

Notre hypothèse est que ces iconèmes sont des unités sémantiques susceptibles de signifier une modalité.

II – Iconème et signification modale

1 – Une signification modale d'ordre iconique ?

Nous nous plaçons dans le cadre théorique que propose Gosselin (2010), dans une somme impressionnante consacrée entièrement aux modalités, faisant à la fois le bilan des travaux effectués jusqu'alors (il se fonde notamment sur les travaux de Bally, mais aussi sur la pragmatique intégrée et sur les travaux plus récents – voir par exemple Vion (2004)), et proposant une modélisation sémantico-pragmatique des modalités. L'idée générale derrière la notion de modalité est que la communication est faite de représentations par rapport auxquelles le sujet exprime un positionnement selon certaines modalités. On retrouve derrière cette formulation la distinction opérée par Bally entre *modus* et *dictum*, à ceci près que Gosselin, comme Vion par exemple, refuse l'idée d'un *modus* purement subjectif opposé à un *dictum* purement objectif. Gosselin considère à raison qu'un *dictum* peut aussi être porteur de modalités. Il préfère donc définir les modalités comme des validations³ de représentations :

« L'esprit manipule des *représentations* (ces concepts étant pris dans leur sens usuel en sciences cognitives). Certaines de ces représentations mentales sont attachées à des *signes linguistiques* (en particulier aux lexèmes). Dans l'énoncé, ces représentations sont *prédiquées*, c'est-à-dire qu'elles sont attribuées à des *entités* (correspondant aux arguments des prédicats). [...] Et c'est cette représentation prédiquée qui est validée (présentée comme valide) d'une certaine façon par l'énoncé : validation positive avec prise en charge énonciative [...], ou refus de prise en charge [...], invalidation [...], validation subjective [...], appréciative [...], etc. » (Gosselin 2010, p. 53).

En d'autres termes, la combinaison de la langue et de la parole, pour le dire en termes saussuriens, a la capacité de fabriquer des représentations, d'une part ; et, d'autre part, elle permet aussi au sujet de valider ces représentations de différentes façons, que nous appelons modalités. Nous distinguerons bien, comme le fait Gosselin, les *modalités*, du processus de *modalisation* qui consiste à la mise en œuvre pragmatique des modalités à des fins illocutoires / perlocutoires.

On considère habituellement (Gosselin 2010, p. 22) que la signification modale peut être de deux ordres :

1 - Les modalités peuvent être inscrites *sémantiquement* dans les énoncés, et donc marquées dans ces derniers : par exemple, à travers des verbes de croyance, comme « croire » : ainsi, dans « Je crois qu'il pleut », la représentation véhiculée par la proposition « il pleut » est validée sous une modalité

³ « Saisie dans sa plus grande généralité, la validation des représentations apparaît comme le processus qui consiste à inscrire une représentation dans un discours. Plus précisément, c'est le processus qui conduit une représentation à cesser d'être purement individuelle et mentale pour intégrer l'espace discursif de l'interlocution [...]. » (Gosselin 2010, p. 467).

épistémique renvoyant à une vérité subjective. Cette modalité est inscrite dans le *dictum*, en l'occurrence dans la structure sémantique du verbe « croire ».

2 - Elles peuvent aussi être inférées *pragmatiquement* et ne pas être marquées. Ainsi, pour reprendre l'exemple de Gosselin, un énoncé comme « La fenêtre est ouverte » est, certes, constitué d'une proposition validée sous une modalité aléthique renvoyant à une vérité objective, marquée par la structure assertive ; mais on peut aussi calculer, dans un contexte donné, par un processus inférentiel soumis au principe de pertinence ou de coopération, sa validation sous une modalité appréciative (renvoyant aux désirs du sujet parlant – en l'occurrence, que la fenêtre soit plutôt fermée qu'ouverte, car il fait froid).

Notre hypothèse consiste à ajouter un troisième ordre de signification :

3 – Les modalités peuvent être marquées *iconiquement*. Il ne s'agit pas d'une signification sémantique ou référentielle au sens habituel du terme ; il ne s'agit pas non plus d'une signification inférée pragmatiquement. La modalité est plutôt, dans ce cas, calculée par la reconnaissance et l'interprétation d'un ou plusieurs iconèmes. Ainsi, dans « Le chien est dans le jardin :) », il y a, certes, une proposition validée sous une modalité aléthique (puisqu'assertée), marquée dans l'énoncé linguistique ; mais il y a aussi, en plus, une modalité appréciative qui semble entièrement portée par un iconème : «) » ici. Cet iconème «) » est une unité iconique minimale de signification (signifiant ici un sourire) dans « :) » pour toutes les raisons évoquées en première partie (spatialisation globale du signe au fil de la relation entre modèle perceptif, sémantique et expressif).

Dans l'exemple ci-dessus, c'est bien un seul iconème, «) », qui porte la modalité ; en effet, si le double point, représentant les deux yeux, reste fixe, mais que l'on change l'orientation de la parenthèse : « :(», la modalité change elle aussi (on passe d'une modalité appréciative signifiant le désirable à une modalité appréciative signifiant l'indésirable). Cette dernière est donc portée uniquement par l'iconicité de la parenthèse. Néanmoins, si l'iconème signifié par le double point (représentant la forme des yeux) ne porte pas ici de modalité particulière, il est indispensable, pour les raisons de spatialisations évoquées ci-dessus, pour que le signe puisse faire sens : l'iconicité globale de l'émoticon repose sur les relations spatiales entre ses iconèmes. Sans le double point, il est très difficile d'interpréter la parenthèse comme l'icône d'une bouche. Ce double point, en tant qu'unité iconique minimale de signification, est donc bien, lui aussi, un iconème. Il participe lui aussi à la construction de la signification modale, mais pas de la même façon que la parenthèse fermée / ouverte. Il semble donc que différents types d'iconèmes puissent jouer différents rôles dans la signification modale. Mais avant de les catégoriser plus précisément, observons quelques exemples.

2 – Quelles modalités pour les émoticônes ?

On identifie généralement six grands types de modalité : aléthique (renvoyant à une « vérité objective »), épistémique (renvoyant à une « vérité subjective »), appréciative (renvoyant non pas aux croyances du sujet parlant mais à ce qu'il trouve désirable), axiologique (renvoyant à des jugements de valeur de nature morale, idéologique et/ou légale), boulique (exprimant des désirs, des volontés, et des souhaits mais sur un mode prospectif), déontique (exprimant l'obligatoire, l'interdit, le permis et le facultatif)⁴. Nous avons proposé ailleurs (Halté 2017) une typologie des émoticônes et emojis selon les émotions qu'elles indiquent, et nous avons identifié quatre grandes catégories d'émoticônes : positives, négatives, de surprise, relationnelles. Nous ne travaillerons ici, par souci de simplicité, que

⁴ Pour un modèle et des exemples détaillés de ces modalités, voir Gosselin 2010, pp. 309-369.

sur les émoticônes positives et négatives. Voici quelques exemples de *tweets*, tirés d'un corpus de 7 millions d'occurrences réunis au sein du projet ANR *SoSweet* (les exemples ont été anonymisés) :

(1) @Robert Le but ultime est de partager une émotion, un coup de coeur :-)
Pas grave N'hésite pas si besoin.

(2) Mais le plus proche est à 1h de chez moi, ça m'arrange pas trop :(

(3) ils vont signer le programme commun :))))))

(4) @Martine ptdrrrrr j'en rigole encore 😊 et le gosse qui a traversé la rue et que toi t'accélère trql mdrrrr

(5) @DubuFansub Merci 😊 Bon weekend à vous aussi 😊

(6) Je souffre ptn de merde 🤢

(7) Ah non mais je te jure tu me fou la joie de vivre a chacuns de tes mots. C'est beau d'avoir ce don 🙌❤

Toutes ces émoticônes (et toutes les émoticônes en général), exceptées les émoticônes relationnelles comme « 🙌 » qui fonctionnent de façon spécifique (voir Halté 2017), portent des modalités appréciatives et/ou axiologiques. Elles servent en général à montrer le caractère désirable/indésirable d'une représentation, ou alors à la juger d'un point de vue moral ou idéologique. Ainsi par exemple, dans (3), la représentation constituée du contenu propositionnel « ils vont signer le programme commun » est-elle validée comme désirable. Au contraire, dans (6), la proposition « je souffre » est validée, par les jurons et par les émoticônes, comme indésirable. Notons que (3) pourrait éventuellement être interprétée comme une modalité axiologique ; ceci dit, la distinction entre modalité axiologique et modalité appréciative est parfois difficile à opérer (Gosselin (2010, p. 337),

3 – Construction de la signification modale : différents types d'iconèmes

Nous avons classé nos exemples en deux groupes.

- Émoticônes constituées de signes typographiques :

Ces émoticônes sont très pratiques pour caractériser les iconèmes, puisqu'elles sont composées de combinaisons de signes très simples, tirés de l'alphabet ASCII, comme dans (1) et (2) ci-dessous :

(1) @Robert Le but ultime est de partager une émotion, un coup de coeur :-)
Pas grave N'hésite pas si besoin.

(2) Mais le plus proche est à 1h de chez moi, ça m'arrange pas trop :(

Ces deux exemples permettent d'identifier des iconèmes jouant des rôles différents, plus ou moins accessoires, dans la signification modale. Par exemple, il est évident que la forme de la bouche, représentée par une parenthèse fermée ou ouverte, permet de déterminer le pôle d'orientation (désirable/indésirable) d'une modalité appréciative. Ainsi, quand on fait varier la forme de la bouche,

la modalité ne change pas fondamentalement, il s'agit toujours d'une modalité appréciative ; par contre, son pôle, orientée sur un continuum allant de l'indésirable au désirable, change :

(1') @Robert Le but ultime est de partager une émotion, un coup de coeur :- (Pas grave N'hésite pas si besoin.

En (1'), nous avons toujours affaire à une modalité appréciative, mais polarisée à l'inverse de (1), ce qui provoque, au niveau de la modalisation cette fois, des changements d'interprétation quant à la visée énonciative de l'émotivité par exemple (pour plus de précisions à ce sujet voir Halté 2017). Nous appelons les iconèmes responsables du calcul de la valeur de la modalité des « iconèmes polarisants » : ils permettent d'orienter la signification d'un côté ou de l'autre des pôles de la modalité (indésirable / désirable dans le cas de la modalité appréciative).

La présence du tiret, dans « :-) », destinée à figurer le nez, n'est pas indispensable : cet iconème n'a pas d'autre rôle que de rendre plus précise la spatialisation des autres iconèmes, et il permet d'améliorer la saisie iconique du signe dans son ensemble.

L'iconème « : » sert lui aussi à spatialiser le signe iconique et est indispensable à sa bonne interprétation. Il partage donc le même statut que l'iconème « - ». Néanmoins, il semble exister une différence conventionnelle entre ces deux iconèmes de même statut, l'un paraissant plus important que l'autre pour la signification iconique globale du signe. En effet, si on peut supprimer « - » sans altérer la signification modale de l'émotivité dans son ensemble, la suppression du seul double point rend l'émotivité quasiment illisible :

(1'') @Robert Le but ultime est de partager une émotion, un coup de coeur -) Pas grave N'hésite pas si besoin.

Cela est certainement dû aux conventions de représentations qui ont cours dans notre société numérisée actuellement. Quoi qu'il en soit, nous appelons ces iconèmes, qui n'entrent pas directement dans le calcul du pôle de la modalité mais qui servent, par leur positionnement, à permettre la saisie iconique du signe, des iconèmes « positionnels ». La catégorie des iconèmes positionnels est évidemment transversale à tous les iconèmes présents dans le signe, puisque tout iconème ne fait sens que parce qu'il est positionné par rapport aux autres. Néanmoins, il existe certains iconèmes, comme les deux que nous venons d'évoquer, qui n'ont pas d'autres significations que leur position. C'est à ces derniers que nous réserverons le terme d'iconème positionnel.

Notons, par ailleurs, que le marquage de l'intensité de la modalité signifiée peut, dans ces cas de figure, se faire non en ajoutant de nouveaux iconèmes mais en redoublant les iconèmes polarisants déjà existants, comme dans (3) :

(3) ils vont signer le programme commun :))))))

- Émotivités de type « emoji » :

Lorsque l'on observe le deuxième groupe d'exemples, constitué d'énoncés contenant des émoticônes de type *emoji*, on constate que d'autres types d'iconème sont présents.

(4) Martine ptdrrrrr j'en rigole encore 😂 et le gosse qui a traversé la rue et que toi t'accélère trql mdrrrr

Cette émoticône, représentant un visage riant aux larmes, est constituée de plusieurs iconèmes qui participent à la construction d'une modalité appréciative : les pleurs jaillissant des yeux, la forme des

yeux, la forme de la bouche, le degré d'ouverture de la bouche, les dents et la langue. Parmi ceux-ci, certains sont donc des iconèmes polarisants, qui permettent de sélectionner le pôle de la modalité appréciative (ici, désirable), et d'autres servent d'intensificateurs de cette modalité. Nous les appelons donc « iconèmes intensificateurs ».

Pour tester cela, il suffit de supprimer un iconème et d'observer le résultat. Si l'on supprime les larmes, la modalité appréciative, polarisée vers le désirable, est conservée, mais, par contre, l'intensité de cette modalité diminue. Les larmes ne sont donc pas un iconème polarisant mais un iconème intensificateur. En fait, la forme des yeux et la forme de la bouche sont, dans cette émoticône, les seuls iconèmes polarisants. Les autres : la langue, les dents, le degré d'ouverture de la bouche, ainsi que les pleurs, sont des iconèmes intensificateurs : leur disparition n'engendre pas de différence de polarisation de la modalité, mais simplement une modification de l'intensité de cette modalité (signifiant non seulement la désirabilité de la représentation validée mais son caractère *très fortement* désirable). On trouve enfin un iconème positionnel, constitué du rond jaune, qui indique l'espace du visage, dans lequel doivent se positionner les autres iconèmes.

On pourrait suivre tout à fait le même raisonnement pour des émoticônes négatives comme dans (7) :

(7) Je souffre ptn de merde 

On y trouve des iconèmes polarisants : la forme des yeux et la forme de bouche, des iconèmes intensificateurs : les pleurs, et un iconème positionnel (le rond jaune qui forme le fond du visage).

Conclusion :

Nous sommes partis d'une réflexion sur l'iconicité, débouchant sur la notion d'iconème comme unité minimale de signification iconique. Cette notion nous a permis d'aborder, à partir d'exemples, le fonctionnement de la signification d'une émoticône, signe iconique représentant le corps. Ce faisant, nous avons pu classer et catégoriser les iconèmes selon le rôle qu'ils occupent dans la construction d'une signification modale iconique : certains iconèmes sont polarisants, permettant d'orienter la modalité vers l'un ou l'autre de ses pôles ; d'autres sont des intensificateurs ; enfin, certains sont purement positionnels. Beaucoup de choses restent à explorer : la signification modale des émoticônes relationnelles, par exemple, mais aussi et surtout, le passage de l'interprétation de la signification modale iconique à sa mise en œuvre énonciative : la modalisation.

Bibliographie

Bally, Charles, 1944, *Linguistique générale et linguistique française*, 2e édition, Berne, A. Francke.

Colas-Blaise, Marion, Halté, Pierre, 2012, « Le geste énonciatif dans le t'chat. L'interjection, l'acronyme et l'émoicône, ou comment (se) montrer à l'écrit », in *Variations textuelles et variétés discursives*, Le Discours et la langue n° 2.2, Rosier, L., Calabrese, L., (dirs.), E.M.E., Fernelmont, url : <http://www.lediscoursetlalangue.be/tome-2-2-2010-2012/>.

Eco, Umberto, 1972 [1968], *La structure absente. Introduction à la recherche sémiotique*, Paris, Mercure de France.

Eco, Umberto, 1975, *Trattato di semiotica generale*, Milan, Bompiani.

Eco, Umberto, 1994, *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Paris, Seuil.

Gosselin, Laurent, 2010, *Les modalités en français*, Amsterdam, Rodopi.

Greimas, Algirdas Julien, Courtès, Joseph, 1979, *Sémiotique. Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette.

Groupe μ (Edeline, Francis, Klinkenberg, Jean-Marie, Minguet, Philippe), 1992, *Traité du signe visuel. Pour une rhétorique de l'image*, Paris, Seuil.

Halté, Pierre, 2013, *Les marques modales dans le chat : étude sémiotique et pragmatique des interjections et des émoicônes dans un corpus de conversations synchrones en ligne*, thèse soutenue le 13 décembre 2013 à Luxembourg, disponible en ligne : <http://www.theses.fr/2013LORR0308>, Metz, 2013.

Halté, P., 2016, « Enjeux sémiotiques et pragmatiques de l'étude des émoicônes », in *Réseaux*, n°197-198, pp. 227-252.

Halté, Pierre, 2017, « Émoicônes et modalisation dans un corpus d'enseignement à distance (via t'chat) », in *Études de linguistique appliquée*, n° 184, Paris, Klincksiek, pp. 441-452.

Morris, Charles, 1946, *Signs, Language and Behavior*, New York, Prentice-Hall.

Vaillant, 1999, *Sémiotique des langages d'icônes*, Paris, Honoré Champion.

Vion, Robert, 2004, « Modalités, modalisations et discours représentés », dans *Langages*, n°156 : *Effacement énonciatif et discours rapporté*, Paris, Larousse, p. 96-110.

Yuki Masaki, Maddux William, Masuda Takahiko, 2007, « Are the windows to the soul the same in the East and West? Cultural differences in using the eyes and mouth as cues to recognize emotions in Japan and the United States », dans *Journal of Experimental Social Psychology*, n°43, Amsterdam, Elsevier, p. 303-311.